

La réunion de négociation de la convention collective s'est tenue le 16 mai 2018.

L'ordre du jour n'était pas très conséquent. Il était principalement destiné à informer et débattre sur un certain nombre de points.

- **Egalité professionnelle femmes - hommes.** Un projet d'accord nous a été remis. Il résulte de nombreuses réunions d'un groupe de travail composé pour les organisations syndicales de salarié.e.s de la CGT et de la CFDT.
Au regard des amendements transmis, le groupe de travail se réunira de nouveau en septembre pour une signature de l'accord en octobre 2018. Nous reviendrons donc à ce moment sur les principales dispositions de cet accord.
- **Complémentaire santé.** Sur environ 600 cabinets/entreprises, 270 seraient couverts par notre organisme recommandé Macif Mutualité.
D'autres acteurs commencent à vouloir faire de la concurrence, à ce que nous avons négocié avec la mutuelle recommandée. Nous allons être vigilants à cette nouvelle situation.
- **Restructuration des branches.** La branche réfléchit à plusieurs pistes. L'objectif est de préserver la convention collective et notre formidable outil qu'est l'APASEA.

Au-delà de nos propres réflexions, l'UNAPL-U2P, organisation patronale rassemblant tous les syndicats patronaux des « *professions libérales* » travaille de son côté à un projet de « *branche des professions libérales* » qui pourrait avoir l'aval du ministère.

Pour le moment, tout reste à définir, tant la structuration, le périmètre et la « *gouvernance* » de cette branche.

Plus inquiétant sont les déclarations gouvernementales en la matière. En effet, sans revenir dans le détail des déclarations de Madame Murielle Pénicaud, il semble bien que nous nous dirigeons vers la notion de filière, notion de filière qui pourrait être définie lors de « *négociation interprofessionnelle* » dans les mois à venir.

On aurait alors entre 10 et 15 filières selon les différents rapports et études sur la question qui se sont succédé depuis 2014. Nous y reviendrons quand nous aurons plus d'informations

Si vous voulez recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « *Experts auto* »